

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22682**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention "Langues, Littératures et Civilisations Étrangères". Spécialité "Études romanes" (portugais, espagnol, italien).

(Domaine : Arts, lettres, langues / finalité : recherche).

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Sorbonne - Paris 4 (Etablissement Public à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Le Président de l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV), Le Recteur, Chancelier des Universités, Le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est spécialiste du monde lusophone ou hispanophone ou italienne, par ses activités de transmission didactique.

Activités professionnelles possibles :

- **Enseignement et ingénierie de formation** : Etudes des besoins en formation, Conception des modules de formation et montage de séquences pédagogiques, Animation didactique de sessions de formation et gestion de la discipline du groupe, Apport de conseils personnalisés, Prise en compte de l'évolution des besoins au cours de la mise en œuvre du projet, par l'ajustement du programme, Evaluation des formations

- **Montage, conduite et valorisation d'un projet de recherche** : Recherche et contractualisation de financements et partenariats Prospection des organisations potentiellement en demande de recherches, Définition d'un objet de recherche, construction d'une problématique originale à résoudre et formalisation des hypothèses à vérifier, Conception de la méthodologie, Réalisation ou supervision du recueil de sources documentaires et des enquêtes quantitatives et qualitatives, Interprétation des données recueillies, Elaboration d'un rétro-planning et gestion du temps en continu, Gestion et veille au respect du budget, Rédaction d'un rapport de recherche et d'une note de synthèse, Présentation orale et publique

- **Traduction** : Définition des modalités de la traduction de la traduction en fonction du public et du contexte, Recensement des sources documentaires et mise à jour des connaissances linguistiques et culturelles, Mobilisation et actualisation de glossaires, de bases de données et d'outils d'aide à la traduction, Interprétation de communications orales (en relais ou simultané) ou de documents écrits et transposition d'une langue à une autre

- **Information** : Sélection d'un sujet ou réponse à une commande d'un sujet, Identification des sources d'information internationales, Recueil d'informations en plusieurs langues par le biais de recherches documentaires, d'enquêtes, d'interviews, de reportages, Vérification, traitement, rédaction et diffusion d'informations en plusieurs langues

- **Communication** : Conception d'une ligne éditoriale, réalisation de supports de communications multilingues (écrits, multimédias, visuels, audiovisuels)

Management d'une équipe

Ce professionnel doté d'un niveau de culture générale élevé et dispose d'une connaissance des grands enjeux et débats actuels français et internationaux.

Compétences ou capacités évaluées :

LES SAVOIRS SPECIFIQUES :

- Culture en civilisation, littérature, linguistique lusophones ou hispanophones ou italiennes et en interculturalité :

Connaissances sur le contexte historique, politique, social, économique, littéraire et artistique du monde lusophone ou hispanophone ou de l'Italie, Connaissances sur l'identité et les références culturelles lusophones ou hispanophones ou italiennes, Connaissances sur les relations interculturelles du monde lusophone ou hispanophone ou de l'Italie avec les autres aires culturelles, Connaissances linguistiques et cognitives

LES SAVOIR-FAIRE SPECIFIQUES :

- **Analyse et synthèse critiques** : Analyse littéraire, linguistique et historique de discours, de textes, d'images, de vidéos, de site web, Analyse de l'utilisation de l'image dans les sociétés, Observation critique de situations de politique étrangère

- **Gestion d'une mission d'animation linguistique et culturelle et interculturelle** : Animation d'un groupe d'étudiants dans un pays étranger, Transmission pédagogique de connaissances sur la société française, Animation d'échanges et de débats socio-culturels entre les étudiants, Production de matériel pédagogique (enregistrements audio, vidéo...), Conception et organisation d'activités interculturelles

- Communication en français, en portugais ou en espagnol ou en italien, et dans au moins une autre langue étrangère :

Compréhension et communication écrites et orales, Capacité à exposer publiquement une réflexion argumentée et à intervenir dans un

débat, Rédaction de rapports d'analyse, d'articles scientifiques et de notes de synthèse

- Interprétariat

LES SAVOIR-FAIRE TRANSVERSAUX :

- **Conduite d'un projet de recherche :** Choix d'un objet de recherche, construction d'une problématique originale à résoudre et formalisation des hypothèses à vérifier, Conception de la méthodologie, Elaboration d'un rétro-planning et gestion du temps en continu, Elaboration et exploitation d'une bibliographie et d'une webographie, recueil de sources complémentaires de différentes natures et époques (archives, iconographies...), gestion d'une veille thématique, Mobilisation sélective et synthétique de l'information pertinente, Capacité à approfondir un sujet, à l'étudier dans tous ses aspects et à le situer dans son contexte

- **Informatique :** Recherche et recueil d'informations ciblées sur internet et dans des bases de données spécialisées, Traitement de texte : production de documents structurés et de schémas (Word, Writer), Tableur : traitement de données statistiques, création de tableaux et de graphiques (Excel, Calc), Diaporama hypermédia : présentation synthétique de textes, sons, images fixes et animées, liens internes et externes (PowerPoint, Impress)

- **Auto-formation :** élargissement autonome et en continu de ses savoirs et de ses savoir-faire

- **Développement du réseau professionnel.**

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Exemples de secteurs d'activité : Enseignement, Recherche et développement, Culture, Communication, Médias

Exemples d'emplois accessibles : Enseignant(e), Enseignant(e)-chercheur(se), Formateur(rice), Chercheur(se), Ingénieur(e) de recherche / Ingénieur(e) d'études, Journaliste correspondant(e) à l'étranger, Traducteur(rice), interprète, Chargé(e) de mission affaires culturelles, Chargé(e) de communication

Exemples d'employeurs : Etablissements scolaires et d'enseignement supérieur, Organismes de formation, Organismes de recherche, Sociétés et agences internet et multimédia, presse, radio, télévision, Agences de traduction, Toutes entreprises commerciales, industrielles et de services, organisations d'intérêt général : associations, ONG, fondations, Ministères, établissements publics et collectivités territoriales (service communication), Travailleur indépendant

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

E1106 : Journalisme et information média

E1105 : Coordination d'édition

K2107 : Enseignement général du second degré

K2108 : Enseignement supérieur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette spécialité de Master se prépare en 2 ans. Elle se compose d'Unités d'Enseignement réparties en 4 semestres, portant sur les éléments suivants :

- Linguistique, littérature et civilisation lusophones ou hispanophones ou italiennes (54 European Credits Transfer System - ECTS)
- Documentation et technologies de l'information (5 ECTS)
- 2^{de} langue vivante (5 ECTS)
- Séminaires thématiques (6 ECTS)
- Mémoire de recherche (50 ECTS)

Cette répartition peut varier selon la langue étudiée.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Les jurys sont composés d'enseignants-chercheurs, conformément aux textes réglementaires.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Les jurys sont composés d'enseignants-chercheurs, conformément aux textes réglementaires.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Les jurys sont composés d'enseignants-chercheurs, conformément aux textes réglementaires.

Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	Article R613-36 du Code de l'Éducation : Pour la validation des acquis de l'expérience, le jury comprend une majorité d'enseignants-chercheurs ainsi que des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master.

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur.

Décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 pris pour l'application de l'article 900-1 du code du travail et des articles L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle.

Références autres :

Décret n° 99-747 du 30 août 1999 portant création du grade de master, modifié par le décret n° 2002-480 du 8 avril 2002

Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master.

Arrêté ministériel du 15 septembre 2014 accréditant l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) en vue de la délivrance des diplômes nationaux.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de l'Insertion Professionnelle et des Parcours (OIPP) de l'Université Paris-Sorbonne
<http://www.paris-sorbonne.fr>

Autres sources d'information :

Site internet de l'Université Paris-Sorbonne : <http://www.paris-sorbonne.fr>

[Site internet de l'Université Paris-Sorbonne](http://www.paris-sorbonne.fr)

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Sorbonne (Paris IV) - 1 rue Victor Cousin - 75005 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31503